



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le mercredi 16 avril 2014 à 18h30

Étaient présents :

Parents :	M. Manuel Le Bris	Mme Nadine Lafond
	M. Sylvain Gagnon	Mme Katie Latulippe
	M. Sébastien W. Hénault	
Personnel :	Mme Chantal Monette	Mme Josée Charlebois
	Mme Caroline Racine	Mme Josée Corbeil
	Mme Marlène Savard	

Représentant de la communauté : M. Michel Baril

Étaient absents : Mme Annie Turcotte Mme. Sandra Lecourtois

Représentant de la communauté : M. Adrian Corbo

Le directeur, M. François Bélanger assiste à la rencontre.

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

Monsieur Manuel Le Bris souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte. De plus, il nous informe que Monsieur Adrian Corbo ne siègera plus au Conseil.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Chantal Monette propose l'adoption de l'ordre du jour.

La proposition est appuyée par Madame Josée Corbeil

CÉ-13-14-30

Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2014

Madame Katie Latulippe propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 26 février 2014.

La proposition est appuyée par Madame Josée Charlebois.

CÉ-13-14-31

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 26 février 2014

- Photos scolaires 2014-2015 : la possibilité de prendre une photo familiale sera demandée.
- Amélioration des communications avec les parents : une liste de courriels sera établie à la rentrée 2014.

2. Décisions et dossiers

2.1 Cadre budgétaire CSPO

- Considérant que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
- Considérant la présentation du cadre budgétaire 2014-2015 effectuée par la direction de l'établissement ;
- Considérant les nombreuses recommandations faites par le passé par le conseil d'établissement afin d'apporter des clarifications au cadre budgétaire;
- Considérant le manque d'informations en lien avec les différentes orientations et l'absence de chiffres pour pouvoir comprendre l'impact de ses orientations ;

Les membres du conseil d'établissement de l'École du Lac-des-Fées refusent de recommander l'adoption du cadre budgétaire 2014-2015

CÉ-13-14-32

Adoptée à l'unanimité

2.2 Approbation des listes de fournitures scolaire pour l'année scolaire 2014-2015

Monsieur Sylvain Gagnon propose d'approuver les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2014-2015 telles que présentées. Ces listes seront mises sur le site internet de l'école.

La proposition est appuyée par Madame Marlène Savard.

CÉ-13-14-33

Adoptée à l'unanimité

2.3 Approbation des cahiers d'exercices pour l'année scolaire 2014-2015

Monsieur Sébastien W. Hénault propose d'approuver la liste de cahiers d'exercices pour l'année scolaire 2014-2015 telle que présentée. Le fournisseur préconisé sera la Librairie Réflexion, qui est le moins dispendieux. L'information sera mise sur le site internet de l'école.

La proposition est appuyée par Madame Chantal Monette

CÉ-13-14-34

Adoptée à l'unanimité

2.4 Modification des heures d'école pour l'année 2014-2015 :

Suite aux modifications des trajets d'autobus et des berlines liées entre autres à la mise en service d'une nouvelle école dans le secteur Ouest, le service de l'organisation scolaire de la commission scolaire a décidé unilatéralement de modifier les heures de certaines écoles, dont l'école du Lac-des-Fées. Le début des classes se fera à 8h35 et l'école se terminera à 15h35.

Le C.É. souhaite porter à l'attention de la direction générale de la CSPO et des commissaires son mécontentement quant à l'absence de consultation sur ce sujet et le fait qu'il s'agit du 3^e horaire pour l'école du Lac-des-Fées en trois ans. Même si une telle consultation n'est pas exigée par la Loi, une proactivité et une transparence de la CSPO auraient été appréciées. En comparaison, les commissions scolaires ontariennes de la région sont à tenir de larges

consultations afin d'établir les changements d'horaires qui s'appliqueront en 2015. M. Le Bris a déjà communiqué ce message au Président de la CSPO.

CÉ-13-14- 35

Adoptée à l'unanimité

2.5 Service de traiteur 2014-2015 :

Monsieur François Bélanger informe les membres qu'il y aura appel d'offres pour déterminer qui assurera le service de traiteur l'an prochain. Les membres insistent sur l'importance de prioriser un menu santé équilibré, la réduction des déchets (en lien avec la certification verte de l'école) et, si possible, l'accès par Internet pour la commande et les paiements des repas.

2.6 Achats d'uniformes pour les équipes sportives de l'école :

Monsieur François Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que l'école achètera des uniformes pour les équipes sportives de l'école. L'argent sera pris dans le poste budgétaire des locations de salle. Les enseignants d'éducation physique ont fait le tour des classes du deuxième et troisième cycle pour trouver le nom des équipes sportives de l'école. Suite aux nombreuses propositions le nom choisi est les Aigles. Les uniformes seront prêts pour le début de l'année scolaire 2014-2015.

La direction évaluera aussi la possibilité de faire faire des T-shirts aux couleurs de l'école pour le reste des élèves qui souhaiteraient en acheter. Ceci s'est fait il y a quelques années, sous le leadership des enseignants d'éducation physique, et l'aventure avait été un succès.

2.7 Dossier Plan de lutte contre la violence et l'intimidation :

Monsieur François Bélanger présente le dépliant qui sera envoyé aux parents de l'école. Les membres du Conseil d'établissement tiennent à remercier madame Sandra Lecourtois pour le travail effectué à la révision du dépliant. De plus, tous les élèves de l'école répondront à un sondage sur le sentiment de sécurité à l'école. Le dépliant et le sondage seront envoyés pour information aux parents. Monsieur Bélanger présentera les résultats du sondage lors d'une prochaine rencontre.

2.8 Date du BBQ de fin d'année :

Compte tenu des autres activités de fin d'année, la date du BBQ de fin d'année est fixée au vendredi 6 juin. Afin de permettre à l'ensemble des élèves de participer à l'événement, le personnel propose que le BBQ se fasse de 11h00 à 15h00. Les parents de l'école seraient invités à se joindre à la fête. Des structures gonflables et une tour d'escalade font parties des activités envisagées. Les personnes focales restent mesdames Julie Prescott pour les parents-bénévoles et Roxanne Gagnon pour l'école.

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

Mme Katie Latulippe communique les principaux points qui ont été discutés lors de la dernière rencontre :

Cadre budgétaire :

- Courte discussion avec M. Lupien venu présenter le cadre budgétaire et répondre aux questions.
- Certains parents ont mentionné que le langage du cadre budgétaire est difficile à comprendre pour des non-initiés. Les CÉ ont souvent l'impression qu'ils font des recommandations qui ne sont pas prises en compte.
- Les membres du comité ont mentionné qu'il serait apprécié d'avoir des exemples de recommandations qui ont été prises en compte et d'autres qui ne l'ont pas été (avec la justification pour chacune). Cela aiderait à mieux comprendre le type de recommandations attendu des parents ou des C.É. La CSPO s'est engagé à faire ce pas en avant.

Plan de répartition et de destination des immeubles (RDI) et Actes d'établissement :

Discussion avec M. Leclair au sujet de ces 2 documents; rien de majeur à signaler, outre l'ajout de la nouvelle école 032 et le changement de nom de l'école du Village (deviendra "École internationale du Village").

Demandes d'agrandissement et de construction de nouvelles écoles :

Une demande sera acheminée sous peu au MELS pour demander l'agrandissement de l'école Voyageur, la construction d'une école secondaire sur le Plateau et la construction de 1 (voire 2) nouvelles écoles primaires.

Élections scolaires et commissaires-parents :

Un décret a modifié la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires. À partir de l'an prochain, il y aura 4 commissaires-parents qui seront élus pour une période de 2 ans (en ce moment il y en a 2). Les élections auront lieu le 2 octobre 2014.

Il a été discuté du problème potentiel que pourrait causer le mandat de représentation sur le comité de parent puisqu'il est d'un an alors que le mandat de commissaire parent sera de 2 ans. Le commissaire-parent M. Maurice nous a dit qu'il avait été discuté qu'advenant le cas qu'un commissaire parent ne soit plus membre de son CÉ pour sa 2e année de mandat de commissaire-parent, il pourra tout de même continuer à siéger en tant que commissaire-parent et il devra aller aux rencontres du comité de parents.

Il a aussi été discuté qu'il faudra que les assemblées générales des écoles aient lieu plus tôt, soit avant le 2 octobre.

Comité du partenariat et des communications :

Il a été discuté sur ce comité que pour pallier au fait que les sites Internet de plusieurs écoles ne sont pas à jour (lorsqu'il y en a un), la CSPO créera des pages Facebook pour toutes les écoles qui remplaceront les sites Internet.

Plusieurs parents présents ont manifesté leur désaccord pour différentes raisons dont les suivantes :

- 1) Des pages FB qui ne sont pas mises à jour, ça existe aussi (donc on ne règle pas le problème);
- 2) On ne peut pas mettre de documents sur une page FB;

3) Ce n'est pas tout le monde qui est sur FB. Pour les enfants du primaire, c'est clair qu'ils n'y sont pas. Certains élèves du secondaire y vont mais ce ne sont pas tous les parents qui veulent que leurs enfants aient un compte (pour toutes les raisons qu'on connaît). Et plusieurs adultes (parents) n'ont pas de compte.

Histoire de chauffeur de berline en état d'ébriété :

Cette question a été abordée en varia. Simon Leclair nous a clairement expliqué ce qui est arrivé : Lundi le 14 avril, le conducteur d'une berline de l'école St-Paul était en état d'ébriété au travail. Un autre chauffeur d'autobus l'a remarqué et a appelé la commission scolaire (transports). La CSPO a contacté l'école qui a tout de suite réagi et empêché les élèves d'entrer dans la berline, appelé la police, etc. Le chauffeur a été arrêté et il a comparu le 15 avril. Ce qui est ressorti, c'est que le chauffeur n'avait plus de permis, celui-ci avait été révoqué il y a quelques mois et le chauffeur n'avait pas avisé son employeur. La compagnie de berlines avait fait une analyse complète du dossier du chauffeur en janvier et tout était ok (c'est après qu'il a perdu son permis).

La CSPO suit cette situation de très près. Une mise en demeure a été envoyée à la compagnie pour "bris de conditions". Elle a quelques jours pour répondre à plusieurs questions très précises en lien avec leur contrat et comment ils sont en mesure de s'assurer qu'ils en respectent tous les éléments, à défaut de quoi leur contrat leur sera retiré.

Monsieur Sylvain Gagnon demande que soient signalées nos inquiétudes face au service de transport en berline au directeur du service de l'organisation scolaire et du transport et au conseil des commissaires. De plus, il est demandé à ce que les parents dont les enfants utilisent le service de berline soient consultés (ex. sondage) sur la qualité du service.

CÉ-13-14-36

Adoptée à l'unanimité

3.2 Rapport - comité EHDAA

Monsieur Sylvain Gagnon communique les principaux points qui ont été discutés lors de la dernière rencontre :

- Création d'un comité des communications pour transmettre de l'information aux parents des travaux effectués par le comité EHDAA.
- Rencontre à Québec des différents comités EHDAA de la province. Le but de la rencontre était de partager sur le fonctionnement et le déroulement du comité EHDAA dans chacune des commissions scolaire.

3.3 Rapport – autres comités

Monsieur François Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que le comité patinoire de l'école a reçu le prix de bénévole de l'année lors de la dernière rencontre du conseil des commissaires de la CSPO. Les membres du conseil d'établissement de l'école tiennent à féliciter et à remercier les membres du comité patinoire pour la belle saison et pour leur excellent travail.

Le projet de jardin communautaire dans la cour d'école a été retenu par le service des Loisirs de la ville de Gatineau. Un protocole d'entente est élaboration.

3.4 Rapport du personnel

Monsieur Bélanger fait état des différentes activités qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre.

3.5 Rapport du service de garde

Madame Chantal Monette informe les membres de conseil des différents changements et activités qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre :

- Il y a eu une restructuration des groupes pour passer à 10 groupes au lieu de 11. Ceci permet une meilleure répartition des locaux.
- Début du journal étudiant sur l'heure du dîner avec Madame Karelle. C'est une activité multi-âge. On souhaite une première parution à la mi-mai ou début juin.

- Les enfants auront dorénavant tous l'occasion de participer à un projet à long terme par semaine ainsi que d'aller au local d'informatique et au gymnase.
- D'ici la fin de l'année le service de garde installera un cadre numérique à l'accueil pour diffuser de l'information et des photos des différents projets qui sont vécus lors des périodes d'activités.

4. Autres questions

La vente de chocolat va bon train et 20% du montant est déjà revenu à l'école.

313 élèves sont actuellement inscrits à l'école du Lac-des-Fées pour 2014-2015.

5. Correspondance

La correspondance est remise au président.

6. Levée de la séance

Monsieur Sylvain Gagnon propose la levée de la séance à 21h20. La proposition est appuyée par Madame Josée Corbeil.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 14 mai à 18h30.

CÉ-13-14-37

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le directeur

M. Manuel Le Bris

M François Bélanger